

de la Communauté de Communes  
**DE LA VALLEE D'OSSAU**  
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

**DELIBERATION n°2015/62**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	30

**L'An deux mille quinze et le mardi 29 septembre à 20 heures 00**, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 22 septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

**Présents titulaires** : M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, COUROUAU, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, VISSE, MASONNAVE, CARREY, CASADEBAIG, BOUTONNET, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ et Mmes MOURTEROT, BERGES, HELIP, TOUTU, BARRAQUE et MOULAT.

**Présents suppléants** : Mme GANTCH et M. ASSIMANS

M. ALBIRA donne procuration à M. COUROUAU  
M. MOUNAUT donne procuration à M. CASADEBAIG  
M. SARRAILH donne procuration à M. CASAUBON

**Secrétaire de séance** : M. PAROIX

**OBJET : PATRIMOINE : PLAN D'INTERPRETATION DU PATRIMOINE – AVENANT LOT 4 ET 5**

**RAPPORTEUR : JACQUES BOUTONNET, VICE-PRESIDENT**

Le plan d'interprétation du patrimoine est un parcours de découverte dans la vallée d'Ossau organisés autour de différents types de support : du mobilier, du multimédia et des supports éditoriaux.

La phase « mobilier » avec l'implantation sur 31 sites de la vallée de panneaux et enseignes ainsi que tables de lecture et d'orientation est achevée.

La phase multimédia comprenant la réalisation d'une application de téléphonie mobile et la phase supports éditoriaux sont actuellement en cours de réalisation.

Les délais de réalisation étant arrivés à terme en juin 2015, la présente délibération a pour objet la prolongation de 6 mois des délais de réalisation par avenants pour le lot 4 (supports éditoriaux) et le lot 5 (multimédia) du marché plan d'interprétation du patrimoine.

Le rapport entendu,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** d'adopter le présent rapport

**AUTORISE** le Président à signer les avenants concernant la prolongation des délais des lots 4 et 5 au marché de mise en œuvre du plan d'interprétation du patrimoine

**REÇU**



le 13 OCT. 2015

Le Président

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>T</sup>E MARIE

Jean-Paul CASAUBON